

MAIRIE D'AMPLEPUS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°3

OBJET :

COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27 membres

Présent(s) : 21

Pouvoir(s) : 5

Absent(s) : 1

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

02/10/2026

Publication le :

02/10/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Didier FURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Thierry MIELLE, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETO, Monique CHAMPALLE ANESSI, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Romain DUBREUIL, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Slaide NICODEMO, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Annie LEFEBVRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir : Daniel BEAUMEL (pouvoir à Thierry MIELLE), Adèle RECORBET (pouvoir à Sindy BOURBON), Alexis DEBORD (pouvoir à Christelle BRAVO RECORBET), Corinne GELIN (pouvoir à Patrick PLANTIER), Lydie AUGAY (pouvoir à Eric LACROIX)

Le ou les membres absent(s) : Alexis GARCIA

Renoncations au droit de préemption urbain :

- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du 11 novembre 1918 - Renonciation au DPU le 02/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, route de Tarare - Renonciation au DPU le 02/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint Paul - Renonciation au DPU le 06/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue de l'égalité - Renonciation au DPU le 23/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Saint Antoine - Renonciation au DPU le 24/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Eugène Déchelette - Renonciation au DPU le 24/07/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue des Muguetts - Renonciation au DPU le 03/08/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue Georges Pompidou - Renonciation au DPU le 07/08/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, rue du 11 novembre 1918 - Renonciation au DPU le 15/09/2026
- ⇒ Vente bâti sur terrain propre, allée des Mille Fleurs - Renonciation au DPU le 15/09/2026

Renonciation au DP fonds de commerce :

- ⇒ 4 rue Daniel Fargeot - Renonciation au DP le 31/08/2026

Concessions cimetièrè :

Cimetièrè n°1 :

19/05/2026 : nouvelle concession, 5m², 30 ans
12/06/2026 : nouvelle concession, 9m², 30 ans
26/06/2026 : renouvellement concession, 2.5m², 15 ans
31/07/2026 : nouvelle concession, 4.75m², 30 ans
16/09/2026 : renouvellement concession, 9m², 30 ans

Cimetièrè n°2 :

21/07/2026 : renouvellement concession, 6m², 30 ans
18/09/2026 : nouvelle concession, 3m², 30 ans

Cimetièrè n°3 :

12/07/2026 : renouvellement concession, 6m², 30 ans
24/08/2026 : renouvellement concession, 3m², 15 ans

Cimetièrè n°4 :

26/06/2026 : nouvelle caverne, 30 ans
20/08/2026 : nouvelle caverne, 15 ans

Décision budgétaire : réajustement des crédits concernant les charges financières (remboursement des intérêts du prêt souscrit en 2005 auprès de la Caisse Française de Financement Local - taux variable pour la période 2026 / 2035) :

Objet	Section	Sens	Chapitre	Compte
Frais d'acte et de contentieux	Fonctionnement	Dépense	011	6227
Intérêts réglés à l'échéance	Fonctionnement	Dépense	66	66111

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 069-216900068-20260929-26_07_03-DE

Attribution du marché de services accord-cadre à bons de commande – fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des 2 écoles publiques d'Amplepuis à l'entreprise API RESTAURATION (La Talaudière) pour un montant maximum de 65 000.00 € HT la 1^{ère} année

Engagement de dépenses :

Acquisition livres « secteur adultes », médiathèque, Maison de la Presse - E.C.F. Bureauthèque :

Montant : 1 432.17 €

Mission Contrôle Technique, extension du CMS, Alpes Contrôles :

Montant : 6 900.00 € HT 8 280.00 € TTC

Mission coordination de Sécurité et de Protection de la Santé, extension du CMS, SOCOTEC :

Montant : 3 500.00 € HT 4 200.00 € TTC

Mission de diagnostic de la verrière du Pôle Petite Enfance, BET VIDALAT :

Montant : 2 600.00 € HT 3 120.00 € TTC

Remise en place – ajout – remplacement de caméra de vidéoprotection parking de l'église, SERFIM T.I.C :

Montant : 9 656.02 € HT 11 587.22 € TTC

Acquisition balayeuse, services techniques, UGAP Rhône-Alpes :

Montant : 128 703.01 € HT 154 443.61 € TTC

Acquisition de brasseurs d'air pour les écoles, SAS BRASSEURS D'AIR :

Montant : 6 100.00 € HT 7 320.00 € TTC

Réalisation dossier permis de construire pour la couverture des conteneurs de stockage pour le club de BMX, SCOP d'architecture et de paysage RIMA :

Montant : 1 900.00 € HT 2 280.00 € TTC

Baux :

⇒ **Convention de pâturage et de gestion pastorale avec Mme Gaëlle DUBUIS, Clos du Crêt**

Durée : 5 ans maximum – indemnité forfaitaire annuelle : 150€

⇒ **Convention d'occupation temporaire à durée déterminée pour le CMS avec la SAS FONCIÈRE MOOS - 6 Rue de l'Hôtel de Ville - repli temporaire des services du Centre Municipal de Santé pendant la durée des travaux du bâtiment. Durée : 1 an à compter du 1^{er} octobre 2026 montant : 30 000.00€**

Urbanisme :

⇒ Dépôt d'une **demande de permis de construire pour l'agrandissement du Centre Municipal de Santé** – Date de dépôt : 31/07/2026

⇒ Dépôt d'une **demande de permis de construire** concernant la couverture des conteneurs de stockage pour le club de BMX – Date de dépôt : 03/09/2026

Demandes de subvention :

Financier	Dispositif	Projets	Montant projet € HT	Montant sollicité	Date de dépôt
Région	Appel à projets	Agrandissement du Centre Municipal de Santé	952 823.59 € HT	150 000.00 €	16/07/2026
EDF	Prime rafraîchissement 2026	Acquisition de brasseurs d'air	7 320.00 € TTC	7 320.00 €	17/09/2026

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu de délégations du Conseil municipal au Maire.

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 29 septembre 2026

Le secrétaire de séance
Florent PORTIER



Le Maire,
Didier FURNEL